

Description de l'itinéraire

Ce circuit de deux jours situé au sud-ouest de Besançon vous emmènera à la découverte des pelouses Sèches du Doubs, une entité paysagère menacée de disparition et protégée. Vous découvrirez ainsi deux pelouses sèches classées faisant l'objet d'une gestion adaptée, mais accessibles au public : l'Espace naturel sensible de la Côte de Moini, aménagé d'une barre d'attache et de tables de pique-nique, qui vous offrira une superbe vue sur la plaine de Quingey, et le site Natura 2000 de Château le Bois.

Au cours de votre cheminement vous profiterez de nombreux passages en forêt, longerez les bords du Doubs et traverserez de petits villages du Doubs. Lors de l'ascension de la Côte de Moini, vous pourrez vous arrêter au belvédère de la vallée du Doubs. Vous passerez également à proximité des grottes d'Osselle, très réputées dans la région. Quelques traversées de route délicates et un fort dénivelé font de cet itinéraire un circuit réservé aux randonneurs et chevaux confirmés.

Numéros utiles

| | |
|---|----------------|
| Urgences : | 112 |
| Vétérinaire : Didier Jaulmes / Quingey | 03.81.63.62.57 |
| Maréchal-ferrant : Franck Mathy / Byans-sur-Doubs | 03.81.63.60.40 |
| Hébergements (Réservation obligatoire) : | |
| Au Doubs Repos / Vorges-les-Pins | 03.81.65.12.29 |
| Les Calèches de Roset (accueil chevaux) / Roset-Fluans | 03.81.87.78.34 |
| Les Jardins de Franche-Comté (accueil cavaliers) / Roset-Fluans | 03.81.87.68.93 |

Charte du randonneur

- Rester sur les chemins pour éviter de détruire la végétation
- Ne pas jeter ses déchets en pleine nature, les emporter avec soi
- Respecter les autres randonneurs, et selon la situation leur céder le passage, ralentir à leur approche, ou les dépasser avec précaution.
- Passer à distance des animaux pour ne pas les effrayer.

Circuit réalisé par



Comité Régional de Tourisme Équestre

03.81.80.11.16

www.crtefranche.comte.com

Rubrique itinéraires pour télécharger la carte IGN

Avec le soutien financier de



Ne pas jeter sur la voie publique. Réalisé par Madame Ordinauteur 03.81.49.44.78

FRANCHE-COMTÉ



Circuit Équestre

Les Pelouses Sèches du Doubs



Balisateur à suivre

Bonne direction

Mauvaise direction

Changement de direction

Étape Équestre

À voir

Réseau ferroviaire

Nord



1 km

52 kms, 2 jours, dénivelé fort (positif cumulé 880m, négatif cumulé 910m)

Les pelouses sèches

Les pelouses sèches sont des formations végétales rases composées essentiellement de plantes herbacées vivaces, et peu colonisées par les arbres et les arbustes. Elles se situent sur des sols assez maigres, pauvres en éléments nutritifs et en grande majorité calcaires.

En effet, les roches calcaires perméables ne permettent pas de retenir l'eau. Celle-ci s'infiltre alors rapidement dans le sous-sol, laissant en surface un substrat sec et compact. La pente joue un rôle important puisqu'elle accentue l'effet de drainage des sols et fait varier l'exposition : les pentes des versants sud reçoivent plus de lumière et de chaleur.

Les collines et monts calcaires franc-comtois montrent donc localement des visages méditerranéens. On y trouve une flore et une faune diversifiées et rares pour la région : de nombreux insectes, reptiles, oiseaux, mammifères, orchidées et autres plantes trouvent dans ce type de milieux secs, ouverts et chauds des conditions adaptées à leurs besoins.



Il existe 3 grands types de pelouses sèches :

- Les pelouses primaires « naturelles » dont les facteurs limitants (vent, mouvement de terrain...) empêchent toute colonisation par des ligneux ;
- Les pelouses secondaires issues d'une déforestation ancienne qui a appauvri le sol, avec une pression de pâturage sur des ligneux. Ce sont les plus courantes, elles ont traditionnellement été utilisées comme parcours d'élevage extensif (ovins, caprins, parfois bovins) ;
- Les pelouses tertiaires issues de l'abandon de cultures agricoles et en voie de recolonisation par la forêt.

Sans agriculture la forêt couvrirait la quasi-totalité du paysage. Les pelouses sèches sont donc essentiellement des espaces façonnés par l'homme, qui parfois détruit ce qu'il a créé : à l'échelle nationale 50 à 75% des pelouses sèches auraient disparu depuis le début du XX^e siècle, en grande partie à cause de la déprise agricole (abandon des parcours d'élevage extensifs conduisant au boisement naturel) et paradoxalement à cause de l'intensification des pratiques agricoles sur certains secteurs (fertilisation et/ou labour conduisant à une modification radicale des sols).

Au cours de cette randonnée vous traverserez deux sites où les pelouses sèches sont protégées et font l'objet d'un plan de gestion spécifique.

Pour plus d'informations sur les sites :

La Côte de Moini



Pour l'emploi
et l'environnement

Association TRI
☎ : 03.81.57.56.61
www.association-tri.com



NATURA 2000
Site de Côte Moini le Sec

Communauté d'Agglomération du Grand Dole
Service environnement

☎ : 03.70.58.40.09
www.grand-dole.fr/vivre/environnement.html

Château le Bois

La Côte de Moini / Espace naturel sensible / Quingey

Surplombant la ville de Quingey, le site de la Côte de Moini se compose d'une dizaine d'hectares de pelouses sèches autrefois dédiées à la pâture. L'abandon du pastoralisme a provoqué un enrichissement du site, ce qui menace la pelouse sèche et son équilibre écologique.

Afin de préserver la biodiversité de ce milieu remarquable en Franche Comté, un programme de conservation a été élaboré grâce à différents partenaires : la commune de Quingey, le Conseil Général du Doubs, l'Etat et l'Europe (Natura 2000). L'association T.R.I. met en application ce programme depuis 2010. Du pâturage extensif est prévu. Ainsi, le site accueille des chèvres du Massif Central (race en voie d'extinction), des chevaux et des ânes. Ils permettent une autogestion du milieu naturel et la préservation de la biodiversité.

L'ENS de la côte de Moini abrite naturellement des espèces végétales telles que le Chêne chevelu et l'Orobanche de Bartlingi. On y trouve aussi des oiseaux comme l'Alouette lulu, l'Engoulevent, et la Pie grièche écorcheur, des papillons (Grand nègre des Bois, et Bacchante) ainsi que des Lézards verts.

Les espaces naturels sensibles (ENS) sont des sites remarquables par leur diversité biologique et paysagère, valorisés par les Conseils Généraux. Ils ont pour objectif de préserver la qualité des paysages et assurer la sauvegarde des habitats naturels, tout en permettant la sensibilisation du grand public aux enjeux qu'ils représentent. C'est pourquoi, ils sont aménagés et ouverts au public.

Alouette lulu



Pie grièche écorcheur



Château le Bois / Natura 2000 / Roset-Fluans

Dominant la Vallée du Doubs et le village de Roset-Fluans, le site de Château le Bois est classé Natura 2000 au titre de la directive habitat depuis 2008. On y trouve deux types de pelouses sèches

- Des secteurs sur sols moyens avec une pelouse assez dense et haute, caractérisée par la présence d'un contingent d'espèce des prairies telles que la marguerite, la minette ou l'achillée millefeuille.
- D'autres secteurs à tendance « sèche » plus marquée, à pelouse plus rase constitué par les espèces adaptées aux conditions de sécheresses et de pauvreté du milieu comme le Séséli des montagnes, la germandrée petit-chêne, le lotier corniculé, la lalche du printemps, l'anthyllide vulnérable.

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques. En France, le réseau Natura 2000 comprend 1753 sites, dont 77 en Franche-Comté.

Parmi la faune typique on rencontre sur le site : le Lézard vert et la Couleuvre d'Esculape (deux reptiles) l'Engoulevent d'Europe et la Pie-grièche écorcheur (oiseaux), le Grand Nègre des Bois et le Collier de Corail (deux papillons de jour), le Muscardin...

Collier de corail



Grand nègre des bois



La maîtrise foncière (actuellement 23 ha sont propriété du Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté) et le maintien des pratiques de fauche mis en place dans le cadre du programme Natura 2000 visent à préserver les pelouses et leur richesse floristique et faunistique.